

Prise de position : Le Canada et les groupes de militants islamistes

A) Les politiques du Canada ne devraient pas mettre tous les groupes de militants islamistes dans le même panier :

1. Le Canada devrait accorder de la crédibilité aux groupes qui en méritent et qui désirent avoir cette crédibilité. De nombreux groupes jouissent d'un large soutien populaire, ont des membres aux positions modérées et cherchent à s'engager politiquement. Reconnaître la légitimité de ces groupes serait une occasion pour le Canada de jouer un rôle plus important à l'avenir.
2. Le Canada doit encourager et « récompenser » les éléments modérés de tous les groupes, même ceux qui fuient l'engagement politique. Cette modération contribue à la stabilité régionale.
3. Le Canada doit chercher à tisser des relations avec tous les acteurs politiques, à l'exception des cas extrêmes. Ces relations sont très importantes à long terme, car elles permettent au Canada d'avoir de l'influence auprès des groupes disposant de nombreux partisans au sein de la population hôte pour des raisons sociales et politiques importantes. Bon nombre de ces groupes existent depuis des décennies; nous nous trompons en pensant qu'ils vont disparaître si nous les ignorons. Par exemple, le Canada entretenait une relation avec l'OLP lorsque cette organisation était considérée comme « terroriste ». Cette relation se poursuit aujourd'hui et procure des avantages importants pour le Canada.

B) Les politiques du Canada devraient exprimer la compréhension des racines à l'origine de chaque groupe de militants islamistes et devraient reconnaître les doléances légitimes lorsqu'appropriées :

1. Le Canada peut s'opposer aux « moyens » utilisés par certains groupes, mais devrait néanmoins valider la « cause » de ceux-ci. Parmi les préoccupations légitimes, on pourrait trouver : a) la ségrégation ethnique, b) la discrimination religieuse, c) le non-respect de la liberté, d) la négation de l'expression politique, etc. Reconnaître la « cause » permet au Canada d'établir une plus grande confiance et une position favorable pour servir en tant qu'intermédiaire neutre.
2. Le Canada doit éviter d'étiqueter les groupes islamistes pour des raisons politiques ou contre-productives, dans le but de discréditer ou marginaliser ceux-ci. Des Canadiens réactionnaires tirent plaisir à dénicher des documents vieux de plusieurs décennies ou à identifier des leaders obscurs de moindre importance ayant des opinions antisémites. Le Canada serait mieux servi en écoutant ce que les dirigeants pragmatiques de haut niveau de ces groupes ont à dire aujourd'hui.

C) Les politiques du Canada devraient éviter de contribuer aux conditions qui créent un terrain fertile pour l'émergence des groupes de militants islamistes :

1. La politique de développement du Canada doit fournir tout type de mesures incitatives à l'aide et au commerce canadien pour s'assurer que les régimes oppressifs introduisent des réformes progressivement.
2. Les politiques canadiennes doivent viser la réduction de la vente d'armes au Moyen-Orient. Les gouvernements égyptiens et saoudiens actuels sont des consommateurs d'armes canadiennes, tout en étant reconnus pour leurs violations des droits de la personne contre leur population respective. Cela est immoral. Les armes occidentales abondent dans cette région où la force militaire est plus souvent utilisée contre les opposants civils nationaux que contre les armées étrangères.
3. Les politiques canadiennes doivent s'opposer aux interventions militaires inconséquentes des pays occidentaux. Au cours de dernières années, on compte de multiples cas d'anarchie générée à la suite d'interventions militaires occidentales ratées : Afghanistan, Irak, etc. Les interventions humanitaires, diplomatiques ou économiques sont plus prometteuses et représentent un coût financier et humain beaucoup plus faible.
4. La politique de développement du Canada doit aider les gouvernements en difficulté, mais qui sont potentiellement représentatifs. Dans le passé, le Canada et les pays occidentaux ont manqué des occasions importantes (par exemple en Libye, en Irak, etc.). Aujourd'hui, les possibilités sont le Liban et la Tunisie.

5. Le Canada doit s'opposer aux grandes bases militaires et aux déploiements des pays occidentaux au Moyen-Orient. Une partie de l'extrémisme qui sévit au Moyen-Orient actuellement provient de l'animosité engendrée par la présence militaire occidentale dans la région. Les groupes d'opposition sont également aigris par le fait que les pays occidentaux semblent favoriser les gouvernements malléables qui sacrifient la légitimité locale en échange de l'aide militaire étrangère (par exemple l'Égypte, l'Arabie saoudite, etc.)

D) Les politiques du Canada doivent viser à réduire la vulnérabilité des populations civiles aux soulèvements armés islamiques :

1. Le Canada doit condamner les violations des droits de la personne de manière ouverte et cohérente. Bien que ces condamnations puissent paraître inutiles à court terme, elles remettent en cause l'attitude de nombreux gouvernements et groupes selon laquelle la « force fait la loi ». De même, ces condamnations renforcent les groupes d'opposition qui subissent les violations et leur donnent de l'espoir.
2. Encore une fois, le Canada doit lier toute activité économique au respect de droits de la personne. Le gouvernement canadien a signé de nombreux accords commerciaux avec des pays de la région. Ces accords s'avèrent des occasions propices pour contester les violations des droits de la personne commises contre des groupes d'opposition ou des sous-groupes ethniques.
3. De concert avec d'autres partenaires, le Canada doit répertorier les populations vulnérables et mettre en place des plans d'urgence en cas de conflits. Les pays occidentaux ne semblaient nullement préparés pour les atrocités qui ont été commises contre les Yazidis et d'autres groupes en Irak. Avec un peu de recherche et de planification, de telles catastrophes peuvent être évitées à l'avenir.

E) Les politiques du Canada devraient chercher à répondre urgentement aux facteurs de déstabilisation au Moyen-Orient et à les résoudre:

1. L'absence de tout droit de représentation réel dans la plupart des gouvernements du Moyen-Orient. Ce fut très certainement le problème ayant mené à la montée de l'EIIL (en Irak et en Syrie), de plusieurs autres groupes militants islamistes en Syrie et du Hamas (en opposition à l'occupation militaire israélienne), et ayant favorisé la popularité des Frères musulmans en Égypte ainsi que celle de nombreux autres groupes.
2. L'absence de règlement de paix entre Palestiniens et Israéliens. L'hypocrisie occidentale relativement à la situation humaine, politique et des droits de la personne au sein du conflit israélo-palestinien est à la source de toutes sortes de mécontentements dans la région et de machinations politiques. L'échec de l'Occident à agir de manière responsable par rapport au conflit rend les quelque 5 millions de réfugiés palestiniens dans la région très vulnérables.
3. L'absence de résolution relativement aux aspirations d'auto-détermination des Kurdes. Bien qu'il s'agisse d'un enjeu moins discuté que les autres, le fait de ne pas répondre aux aspirations légitimes des Kurdes à l'autonomie déstabilise la Syrie, l'Irak et la Turquie, et fausse la politique régionale. Ceci est remarquablement évident dans l'ambivalence de la Turquie concernant les combats entre l'EIIL et les Kurdes en Irak.
4. Le double standard occidental sur les droits de la personne. L'Occident n'applique pas une norme uniforme en ce qui a trait aux violations des droits de la personne au Moyen-Orient. Certains crimes contre un groupe sont ignorés, alors que d'autres crimes suscitent un engagement militaire de plusieurs milliards de dollars. Et trop souvent, les intérêts financiers semblent être le moteur de cet engagement.
5. La perception continue de l'ingérence occidentale destructrice dans la politique du Moyen-Orient. Les interventions militaires sélectives des États-Unis ces dernières années ont simplement conduit à une aggravation des crises locales. Les États-Unis et d'autres pays maintiennent plus de 45 bases militaires dans la région et celles-ci sont également une source de consternation pour plusieurs. Les politiques canadiennes devraient répondre à ces réalités et ces perceptions, et devraient proposer une autre voie à suivre.

Pour plus d'informations...

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de CJP MO (www.cjpmo.org) ou appeler CJP MO au 438 380-5410.